

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Par Profil supprimé Postée le 30/03/2012 18:53

bonjour j'ai mon fils de 16 ans qui fume du cannabis je l'ai appris récemment. depuis 10 ans il a des troubles du comportement mais depuis peu ses troubles s'aggrave et il devient très violent surtout quand il n'a pas de cannabis. j'ai fait intervenir un médecin. qui lui a donné un traitement mais rien y fait. 10 ans que je subis ses crises mais la je suis épuisé que puis je faire car j'aime mon fils et veut tout faire pour l'aider. mais la même l'amour que je lui porte ne peut pas l'aider. j'en peux plus. merci de me répondre

Mise en ligne le 02/04/2012

Bonjour,

Au delà de ses consommations de cannabis, vous dites que votre fils souffre de troubles du comportement depuis de nombreuses années. Il est fort possible que votre fils ait recours à ce produit pour ses "vertues" calmantes, apaisantes, relaxantes... Le cannabis lui donne peut-être la sensation d'un mieux être mais ses troubles resurgissent certainement de manière plus violente quand il n'est plus sous les effets du produit.

Le cannabis est fortement contre indiqué aux personnes fragilisées ou troublées psychologiquement dans la mesure où, comme tout produit psychoactif, il peut aggraver ces troubles, les faire perdurer dans le temps, et ce, parfois, malgré des traitements médicamenteux adaptés.

Vous évoquez l'intervention d'un médecin et la prescription d'un traitement mais nous ne comprenons pas si votre fils bénéficie d'un suivi psychologique ou non. Des rendez-vous ponctuels auprès d'un généraliste ne sont peut-être pas suffisants et il semblerait pertinent, pour lui mais aussi pour vous, de tenter de mettre en place une prise en charge plus adaptée aux troubles que présente votre fils.

L'arrêt du cannabis est évidemment fortement conseillé mais vraisemblablement cela ne suffira pas à résoudre les troubles dont souffre votre fils. Néanmoins, dans l'idée de l'aider à arrêter de fumer, s'il le souhaite, il existe des lieux de consultations spécialisées où il pourrait être accompagné dans sa démarche. Ces lieux de consultations s'adressent également aux parents, indépendamment des enfants, et leur offrent soutien, conseils... Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'une consultation adaptée dans votre département, les suivis y sont confidentiels et gratuits.

Vous avez également la possibilité de nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h) si vous souhaitez prendre le temps de discuter plus précisément des difficultés que vous rencontrez avec votre fils.

Bien à vous.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA ARTHUR RIMBAUD

34 rue Rouget de l'Isle
32000 AUCH

Tél : 05 62 60 52 60

Accueil du public : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9h/12h et 13h30/17h, Mardi : fermé le mardi matin / après-midi : 15h/19h.

Consultat° jeunes consommateurs : aux horaires d'ouverture, de préférence le mercredi après midi, sur rendez-vous

COVID -19 : présentiel sur rendez-vous exclusivement avec respect des recommandations sanitaires.

Substitution : délivrance des traitements de substitution les matins.

Voir la fiche détaillée